

ministres du Canada et d'URSS ont échangé des visites et une série d'accords bilatéraux ont été signés.³ L'intérêt politique du Canada s'est refroidi à la fin des années 1970, en même temps que la détente tournait à la crispation. À Ottawa, un nouveau gouvernement conservateur protestait avec la communauté internationale contre l'invasion de l'Afghanistan et imposait à l'endroit des Soviétiques tout un ensemble de sanctions, qui seraient les premiers symptômes de la politique de confrontation du début des années 1980. Après 1982, les programmes officiels ont été peu à peu rétablis et, à la fin de la décennie, les fruits de la *perestroïka* soviétique devenant de plus en plus apparents, le Canada menait de nouveau une politique de coopération active. Toutefois, la reprise a été lente et prudente, et une étude de la politique étrangère canadienne réalisée il y a quelques mois concluait qu'en réalité, il a fallu plus longtemps à Ottawa qu'à ses alliés pour reconnaître toute l'ampleur des changements entrepris en Union soviétique.⁴

Depuis 1945, les relations uniques que le Canada entretient avec les États-Unis ont influé de diverses façons sur les rapports avec l'autre superpuissance. Avec la détente des années 1970, le nouveau gouvernement libéral s'est efforcé de marquer clairement son indépendance en matière de politique étrangère en adoptant une ligne distincte de celle de la Maison-Blanche à l'égard de l'Europe de l'Est. Dans le domaine économique, l'expansion des relations avec les pays de l'Est concordait avec l'objectif du gouvernement Trudeau (la « troisième option »), qui était de rendre le pays moins dépendant de l'économie américaine en diversifiant ses liens commerciaux. Le Canada s'est donc lancé à son tour dans la coopération Est-Ouest, en adoptant en l'occurrence une position plus proche de celle de ses alliés d'Europe occidentale que de celle des États-Unis.

Dans les années 1980, les gouvernements conservateurs avaient d'autres priorités en matière de politique extérieure. Ils étaient décidés à démanteler les politiques économiques nationalistes de leurs prédécesseurs libéraux et à tisser des relations plus étroites avec les États-Unis, ce qui s'est concrétisé avec la conclusion, en 1988, de l'Accord de libre échange. De plus, ils ont évité de prendre des positions péremptoires qui, à l'époque, seraient allées à l'encontre de la politique de Guerre froide de Washington.

De toute façon, ils n'étaient guère enclins à adopter de telles positions. Les conservateurs partageaient dans l'ensemble le point de vue américain sur l'Union soviétique. Leur long séjour dans l'opposition avait habitué les dirigeants conservateurs à critiquer la politique étrangère du gouvernement libéral et ils étaient particulièrement sensibles aux questions des droits de la personne en Europe de l'Est, qui avaient été un de leurs grands chevaux de bataille à la Chambre des communes. C'est dans l'Ouest canadien, où les groupes ethniques

concernés par ces questions, et opposés aux politiques de coopération, sont politiquement forts, que le parti trouvait traditionnellement ses appuis.

Par ailleurs, le monde des affaires canadien n'exerçait aucune pression organisée sur Ottawa pour le pousser à développer des relations économiques avec l'Europe de l'Est. Cela s'explique sans doute par le volume et la structure du commerce canadien avec les membres européens du COMECON, qui ne représente qu'une très petite part du commerce extérieur canadien. Les exportations de céréales, de blé notamment, constituent l'essentiel du commerce du Canada avec l'URSS et une part importante de son commerce avec d'autres pays de la région, avec la Pologne et la République démocratique allemande surtout. Les ventes de céréales comptent beaucoup pour l'agriculture canadienne, qui dépend énormément des exportations (environ 75p.100 de la production céréalière canadienne est destinée à l'exportation). Dans les années 1980, l'URSS a acheté à elle seule le quart des céréales exportées par le Canada. Néanmoins, même en tenant compte des céréales, les échanges avec les sept membres du COMECON n'ont jamais dépassé 2p.100 du chiffre d'affaires total du commerce canadien et n'ont été que de 0,68p.100 en moyenne dans la seconde moitié des années 1980 (1985-1989). Si l'on enlève les céréales, la part commerciale de la région pour cette période tombe à 0,27p.100.

Principes politiques

On discerne plusieurs thèmes récurrents dans le développement des relations commerciales du Canada avec l'Union soviétique et ses alliés. Il s'agit, en fait, des « principes » traditionnels qui ont guidé l'essentiel de la politique canadienne à l'égard de ces économies depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

De manière générale, les responsables de la politique commerciale Est-Ouest du Canada ont toujours insisté sur son contexte multilatéral. Notre pays, qui accorde une grande importance aux approches multilatérales, a cherché à jouer un rôle assez actif en la matière. Les questions relatives à la sécurité militaire, aux droits de la personne, aux finances et au commerce internationaux, qui influent considérablement sur les relations du Canada avec l'Europe de l'Est, ont dicté la politique canadienne au sein de l'OTAN, des Nations Unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), de l'Organisation pour la coopération et le développement économique en Europe (OCDE) et lors des sommets économiques occidentaux.

Les relations bilatérales se sont faites principalement au niveau des États, en raison de la centralisation propre aux systèmes socialistes, mais aussi, côté canadien, du rôle prépondérant joué par le gouvernement fédéral dans les initiatives bilatérales, depuis la visite à Moscou de Lester Pearson, en 1955. Pour ce qui est des céréales, par exemple, les négociations sont menées de part et d'autre par des monopoles commerciaux publics.